

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**

**2, Place du Martray
22270**

☎ 02.96.31.61.62

☎ 02.96.31.69.08

mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS - COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRÉSENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, Adjoints, M. Jacky GILLET, M. Robert LEBLANC, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Natacha CARRO, M. Cédric BOUGON, M. Alexis POIDEVIN, Mme Marie-Sergine BEZARD, Mme Chantal ALLEE.

Mme Christelle MEUNIER a donné pouvoir à M. Eric MOISAN

M. Laurent TRONEL a donné pouvoir à Mme Adeline BRIVE

Mme Mauricette DIRR a donné pouvoir à M. Jean-Charles ORVEILLON

Mme Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN

Mme Stéphanie FLÉGEAU a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY

Absents : Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, M. Thierry LÉBOUCHER

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre HERVÉ

Date de la convocation et d'affichage : 14 janvier 2022

Objet de la Délibération
n°20220120-005

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	20

- FINANCES :

-DEMANDE DE SUBVENTION DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

1. REHABILITATION ET EXTENSION DES LOCAUX DE LA MAIRIE ET FRANCE SERVICES AVEC PASSAGE SEMI-COVERT ET AMENAGEMENT EXTERIEUR :

M. le Maire rappelle l'avancement du dossier de réhabilitation et extension des locaux de la mairie et France Services avec passage semi-couvert et aménagement extérieur. L'appel d'offres est en cours, la remise des offres est prévue pour le 21 février 2022 et précise que ce projet est éligible à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Le Conseil Municipal approuve le dossier pour le montant total des travaux de 2 122 340 € HT, chiffrage estimé par le cabinet d'architecte Rubin au stade APD.

Le Conseil Municipal décide de solliciter l'Etat pour une demande de Dotation D'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) sur ce dossier et approuve le plan de financement suivant :

Montant des travaux pour France Services :	1 105 500 €	sur 2 122 340 € de l'estimatif global
Conseil Départemental 22 :	214 632 €	
Région contrat partenariat 2014-2020 :	99 885 €	
Montant sollicité DETR 40 % :	442 200 €	
Commune (autofinancement) :	348 783 €	soit 1 365 623 € sur la totalité du projet

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN


